



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Déversement de paraxylène à Montréal-Est en 2003

Ultramar tient à rectifier les faits

Montréal, le 18 mars 2008 – Ultramar tient à réagir au reportage diffusé hier sur les ondes de Radio-Canada et repris ce matin par quelques médias dans lequel on affirmait que des informations avaient été cachées à la population à la suite d'un déversement survenu en 2003. Puisque les informations rapportées sont erronées, Ultramar tient à rappeler la séquence des événements :

- Ultramar est toujours d'avis que le déversement de paraxylène survenu en avril 2003 était la responsabilité de la compagnie Pétrochimie Coastal (aujourd'hui Chimie Parachem). Cette entreprise louait à l'époque et ce, depuis 1994, un réservoir d'Ultramar (situé sur le terrain du port de Montréal, dans le secteur 105) où elle entreposait du paraxylène qu'elle fabriquait à son usine montréalaise. En vertu du contrat, **Pétrochimie Coastal était responsable de l'exploitation, de l'entretien et des réparations nécessaires au réservoir.**
- Toujours en avril 2003, lors d'une inspection de routine, des employés d'Ultramar ont détecté la présence possible d'un déversement. La compagnie a alors immédiatement avisé Coastal ainsi que les autorités compétentes, notamment Environnement Canada, le Port de Montréal et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.
- De plus, les groupes de citoyens du secteur – le Comité de liaison avec les citoyens de l'Association Industrielle de l'Est de Montréal (CLIC), le Comité ZIP (Zone d'intervention prioritaire) Jacques-Cartier et le Comité mixte municipalité-industrie (CMMI) – ont été informés lors de rencontres, dont certaines étaient spécifiques à l'incident.
- Les membres de ces comités ont été régulièrement mis au courant du progrès des travaux de récupération et de décontamination.
- Un communiqué de presse a même été émis conjointement par l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est et Pétrochimie Coastal. L'information avait été reprise à l'époque par l'hebdomadaire *Avenir de l'Est*.
- Finalement, en avril 2004, le CMMI de l'Est de Montréal a organisé une séance d'information destinée au grand public visant la divulgation des risques industriels majeurs à la population. Ultramar y a fait le rappel de ce déversement, notamment en distribuant aux centaines de personnes présentes un document qui en faisait état.

À la lumière de ces éclaircissements, **il est donc absolument faux de prétendre que cette situation avait été cachée au public.** D'autre part, il est important de mentionner que, même si le produit appartenait à Pétrochimie Coastal et que celle-ci avait à sa charge d'en assurer le suivi, Ultramar a agi de façon responsable pour limiter l'étendue du déversement et éviter que le produit ne s'étende au delà des limites de ses terrains. Elle s'est de plus assurée de maintenir un dialogue franc et ouvert avec toutes les autorités concernées afin de procéder en conformité avec leurs exigences. Ultramar a ainsi obtenu toutes les autorisations requises pour effectuer les travaux nécessaires, a agi de façon diligente et a en tout temps respecté les objectifs fixés.

À propos d'Ultramar

Ultramar, dont le siège social est situé à Montréal, possède et exploite la raffinerie Jean-Gaulin, à Lévis, près de Québec, dont la capacité de production actuelle est de 215 000 barils de pétrole par jour. Elle commercialise de l'essence et du carburant diesel par le biais d'un réseau de près de 1 000 stations-service et dépanneurs, 85 postes d'approvisionnement par carte destinés à l'industrie du camionnage, en plus de vendre du mazout domestique à quelque 150 000 clients. Ultramar Ltée, filiale de Valero Energy Corporation (symbole VLO à la Bourse de New York), emploie plus de 3 700 personnes et ses réseaux de raffinage, de distribution et de vente au détail contribuent au maintien de plus de 10 000 emplois indirects, ce qui en fait l'un des plus grands employeurs de l'est du Canada. Pour plus de renseignements sur Ultramar, visitez le site Internet de la Société à l'adresse www.ultramar.ca.

- 30 -

Source : Ultramar Ltée
Pour information : Michel Martin – Directeur, affaires publiques et gouvernementales
Téléphone : (514) 499-6211
Courriel : michel_martin@ultramar.ca